

RAMEAU... à la croisée des chemins ?

par Olivier Rousseaux*

RAMEAU est une liste d'autorité encyclopédique présentée sous forme de répertoire terminologique.

C'est un langage documentaire pré-coordonné, avec des règles syntaxiques précises et contraignantes.

Son utilisation a pour objet l'uniformisation de l'accès par sujet aux documents.

RAMEAU contient en septembre 1997 plus de 80 000 noms communs (descripteurs) et 195 000 termes exclus (non descripteurs).

RAMEAU est géré conjointement par la Bibliothèque nationale de France (BnF, service de la Coordination bibliographique, bureau des autorités-matières)

pour la partie intellectuelle et, pour la partie technique et commerciale, par l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur (ABES) ; ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, direction de l'information scientifique, des technologies nouvelles et des bibliothèques (DISTNB).

1986-1992 :

C'est la CNCIM (Cellule nationale de coor-

* Conservateur, Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Montpellier).

Le contrôle de la liste d'autorités-matières à la BM de Grenoble et dans les bibliothèques associées

par Guy Hédon*

A la bibliothèque municipale de Grenoble, une centaine de bibliothécaires responsables de secteurs dans les grands équipements (bibliothèque municipale d'étude et d'information, bibliothèque du centre-ville, médiathèque de Grand'Place), ou des acquisitions dans les bibliothèques de quartiers sont habilités à cataloguer. Participent également au catalogue en réseau les bibliothèques du Conservatoire régional et du musée de Grenoble. Parmi ces utilisateurs de mots-matière, quarante trois bibliothécaires créateurs, en poste dans les plus grands équipements, peuvent créer des vedettes dans la liste d'autorité de la bibliothèque municipale, car ils disposent des microfiches RAMEAU. Si une bibliothèque de quartier pense qu'il est nécessaire de créer une vedette nouvelle dans la liste d'autorité, elle demande la création au spécialiste concernée d'un grand équipement. Une commission thesaurus, composée de treize « validateurs » veille sur la liste d'autorités matières, contrôle et valide en permanence les vedettes qui ont été créées, fait les suggestions de création à la commission nationale. Ces « validateurs » assurent la permanence de la base informatique : corrections des erreurs, mises à jour des modifications décidées par la commission nationale, etc. La commission thesaurus se réunit trois ou quatre fois par an pour débattre des problèmes de maintenance de la liste, et des modalités d'application des nouvelles vedettes. Chaque réunion de la commission thesaurus fait l'objet d'un compte rendu envoyé à chaque bibliothèque du réseau. Le même type d'organisation fonctionne pour la liste d'autorité auteurs et pour le catalogue.

Cette structure originale permet à la fois de bénéficier des avantages d'une organisation décentralisée, donc responsabilisante, pour les acquisitions et le catalogue, et d'un contrôle centralisé des listes d'autorités pour éviter les dérives au niveau du catalogue.

* Bibliothèque municipale de Grenoble.

dination de l'indexation matière), à laquelle la DISTNB de l'époque (DBMIST) a délégué ses pouvoirs et le budget y afférent, qui assure la gestion administrative de RAMEAU.

La base de données RAMEAU a été initialisée avec le fichier autorité matière (fichier AMA) du système informatique de la BnF (BN-Opale) qui lui sert de noyau de base.

Les mises à jour de RAMEAU comprennent les mises à jour du fichier AMA fournies sur bande par la BnF d'une part, les propositions des utilisateurs (en ligne) de RAMEAU, alimentant le « fichier des propositions » périodiquement versé dans la base, d'autre part. Ces propositions sont validées intellectuellement par la BnF et par des bibliothèques universitaires, dites « experts », pour certains domaines scientifiques (au nombre de 6, leur statut d'expert RAMEAU est créé en 1990).

Les propositions intégrées dans RAMEAU représentent un volume conséquent (environ 10% de la totalité de RAMEAU) mais, la BnF n'intégrant dans son fichier AMA

que ce qui est nécessaire à ses besoins propres, RAMEAU et le fichier AMA de la BnF divergent peu à peu.

Mars 1992-1994 :

La coexistence de 2 listes d'autorité matière pose des problèmes de cohérence. En effet, nombre de bibliothèques indexent en RAMEAU et récupèrent des notices bibliographiques indexées par la BnF, sans possibilité d'appréhender certains points de divergence existants.

Pour remédier à cette dérive, la CNCIM abandonne progressivement l'intégration directe dans RAMEAU des propositions des utilisateurs pour ne charger que les

mises à jour en provenance de la BnF. Celle-ci, pour sa part, assure désormais dans le fichier des autorités matière de BN-Opale le rôle de gestionnaire intellectuel de RAMEAU au niveau national (toujours aidée par les bibliothèques-experts) en gérant toutes les propositions émanant des utilisateurs RAMEAU, même si elle n'en a pas un besoin immédiat dans son propre catalogue.

La CNCIM continue à gérer la diffusion de RAMEAU (accès sur le serveur du SUNIST, puis du CNUC (Centre national universitaire sud de calcul), éditions sur papier ou microfiches) au niveau national et au-delà. Elle organise les formations (conjointement avec la BnF) et représente RAMEAU

dans les manifestations publiques.

Depuis 1995 :

Un nouvel établissement public, l'ABES (Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur), est créé à Montpellier. Il se substitue à l'ancien Centre national du catalogue collectif national au sein duquel fonctionnait la CNCIM.

Les missions de l'ABES sont de maintenir les applications existantes (RAMEAU, CCNPS, PEB, Pancatalogue, Téléthèses) et, dans le cadre du nouveau schéma directeur décidé en 1992, de les fusionner dans le futur Système universitaire à l'horizon de l'an 2 000.

La CNCIM n'est plus. L'ABES prend la suite de la gestion administrative de RAMEAU.

RAMEAU dans le futur Système universitaire

Le Système universitaire permettra notamment le catalogue partagé des ouvrages au sein d'un réseau constitué des biblio-

thèques universitaires françaises. Les points d'accès Auteur et Matière, seront sous contrôle en ligne de fichiers d'autorités.

RAMEAU est le principal fichier d'autorité matière retenu pour le Système universitaire.

Les propositions d'évolution de RAMEAU émanant du Système universitaire seront transmises en ligne à la BnF par l'ABES, dans le cadre d'une gestion coopérative entre les deux établissements.

RAMEAU : bilan et perspectives

Après dix ans d'existence, RAMEAU est le langage d'indexation de la BnF. Il est présent dans la quasi totalité des bibliothèques universitaires, dans plusieurs centaines de bibliothèques et centres de documentation, publics et privés, en France et à l'étranger.

Né de la volonté de proposer aux bibliothèques un langage commun pour échan-

ger leurs données bibliographiques, RAMEAU s'est progressivement imposé aux établissements, reliés en réseau ou non, par sa couverture encyclopédique, initialement généraliste et qui s'est affinée et spécialisée avec le temps et les besoins.

Chaque utilisateur est demandeur, potentiel ou effectif, de la prise en compte de ses besoins, de ceux de son réseau ou de son type d'établissement. A ces titres divers, chaque utilisateur est un acteur de la gestion de RAMEAU.

L'ABES et la BnF repensent actuellement les applications informatiques dont elles ont la charge respective.

Aujourd'hui en cours d'évolution tant en ce qui concerne la gestion que les modes de diffusion ou les moyens de formation, RAMEAU est et restera, je l'espère, un outil au service de la coopération documentaire.